

ASSOCIATION DES DESCENDANTS DE MARIN JANNOT DIT LACHAPELLE (ADMJL)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE FONDATION

LE 14 JUIN 2014

PROCÈS-VERBAL

Heure : 13h30

Lieu : Salle A-304, Collège André-Grasset, 1001, boul. Crémazie Est, Montréal

Assemblée générale sous la présidence de monsieur Alain Lachapelle

Présences :

Jeannotte, Johanne, membre 02
Jeannotte, Johanne, membre 14
Jeannotte, Louise, membre 10
Lachapelle, Alain, membre 01
Lachapelle Pilotto, Clairette, membre 12
Lachapelle, Édouard, membre 19
Lachapelle, Gilles André, membre 03
Lachapelle, Ginette, membre 30
Lachapelle, Guy, membre 15
Lachapelle, Hélène, membre 33
Lachapelle, Jean H., membre 22
Lachapelle, Monique, membre 35
Lachapelle, Pascale, membre 41
Lachapelle, Richard, membre 09
Tétreault, André, membre 31

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

Après avoir pris les présences, le président souhaite la bienvenue aux membres. Ensuite, il résume l'histoire de la naissance de l'association, en insistant sur les liens qui se sont établis grâce à l'Internet, entre les trois personnes à l'origine de l'initiative, soit Johanne Jeannotte, Gilles André Lachapelle et lui-même.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté tel que présenté.

Proposé par Hélène Lachapelle, appuyé par Édouard Lachapelle et adopté à l'unanimité.

Annexe : Ordre du jour du 14 juin 2014. AGA-2014-02-01

Rapports annuels

3. Rapport du président

Alain Lachapelle présente les principales réalisations de la première année d'existence de l'association :

- Enregistrement de l'association comme organisme sans but lucratif ;
- Inscription de l'association à la Fédération des associations de familles du Québec (FAFQ) ;
- Développement de la base de données généalogiques créée et gérée par Johanne Jeannotte ;

ASSOCIATION DES DESCENDANTS DE MARIN JANNOT DIT LACHAPELLE (ADMJL)

- Création d'un site web par Gilles André Lachapelle ;
- Production, sous sa responsabilité, des deux premiers numéros du bulletin d'information « Le Marin » ;
- Production de cartes d'affaires de l'association ;
- Campagne de recrutement de nouveaux membres à l'aide des réseaux sociaux ;
- Collaboration avec d'autres associations de famille dont les Langlois dit Lachapelle ;
- Participation à la rencontre familiale des descendants de Joseph-Philippe (Élias) Lachapelle et de Blanche Fontaine à Saint-Roch-de-Richelieu ;
- Rencontre avec le peintre et historien Édouard Lachapelle ;
- Recrutement d'un nouveau membre du CA, soit madame Ginette Lachapelle.

4. Rapport du secrétaire

- En plus des activités courantes relatives à la tâche de secrétaire, Gilles André Lachapelle mentionne l'importance accordée à la correspondance avec la municipalité de La Chapelle-Monthodon et plus particulièrement avec monsieur le maire Thierry Fallet, avec le président de l'Association pour la protection du patrimoine culturel de La Chapelle-Monthodon monsieur Bernard Picart ainsi qu'avec le secrétaire de l'Association, monsieur Bernard Boller, son principal interlocuteur. Ce dernier a fait parvenir à l'association des documents imprimés dont il est l'auteur et qui présentent d'importants chapitres de l'histoire de la municipalité. Dans ce cadre, un dvd sur l'histoire de La Chapelle-Monthodon, scénario et texte de Bernard Boller, sera prochainement offert aux membres.
- Le secrétaire souhaite la participation des membres pour étoffer le site web de l'association. Il aimerait particulièrement enrichir la liste des personnalités répondant aux patronymes Jeannotte et Lachapelle qui y figurent.

5. Rapport de la trésorière et adoption des états financiers

Johanne Jeannotte présente les états financiers de l'année 2013, soit du 1^{er} janvier au 31 décembre. Proposé par Guy Lachapelle, appuyé par Jean H. Lachapelle et adopté à l'unanimité.

Annexe : États financiers. AGA-2014-05-01

Décisions

6. Adoption des Statuts et règlements de l'ADMJL

Le président sortant, Alain Lachapelle, présente une proposition de charte pour l'Association des descendants de Marin Jannot dit Lachapelle.

Modifications au document proposé :

- **article 7** : Le texte « *Le conseil d'administration pourra, par résolution, suspendre pour une période qu'il déterminera, ou expulser définitivement, tout membre qui ne paie pas sa cotisation à*

ASSOCIATION DES DESCENDANTS DE MARIN JANNOT DIT LACHAPELLE (ADMJL)

échéance ou qui enfreint quelque autre disposition des présents règlements » est complété par le texte suivant : « **Une période de sursis d'une année, sans perte de privilèges, sera accordée pour permettre au membre de renouveler sa cotisation. Après cette période d'agrément, le non-paiement mettra fin à l'adhésion du membre.** »

Proposé par Édouard Lachapelle, appuyé par Johanne Jeannotte et adopté à l'unanimité.

- **article 20** : Le texte « *L'assemblée générale annuelle ordinaire aura lieu dans les quatre (4) mois qui suivent la fin de l'exercice financier* » est remplacé par : **L'assemblée générale annuelle ordinaire aura lieu dans les six (6) mois qui suivent la fin de l'exercice financier** »

Proposé par Alain Lachapelle, appuyé par Jean H. Lachapelle et adopté à l'unanimité.

- **article 24** : Le texte « *L'année financière de la corporation suit l'année civile soit du 1^{er} juillet au 30 juin de l'année suivante.* » est remplacé par : **L'année financière de la corporation suit l'année civile soit du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année suivante.**

Proposé par Ginette Lachapelle, appuyé par Louise Jeannotte et adopté à l'unanimité.

Après ces ajouts et corrections, les statuts et règlements sont adoptés.

Proposé par Édouard Lachapelle, appuyé par Richard Lachapelle et adoptés à l'unanimité.

Annexe : Statuts et règlements. AGA-2014-06-01

Élections

7. Élection des membres du conseil d'administration pour 2014-2015.

- Nomination d'un président d'élection et d'un secrétaire

Lucien Dufort est nommé président d'élection et André Tétreault, secrétaire.

- Mises en candidature

Un seul formulaire de mise en candidature a été reçu par le secrétariat, soit celui de Ginette Lachapelle qui pose sa candidature au poste de trésorière. Alain Lachapelle, Johanne Jeannotte et Gilles André Lachapelle manifestent leur intérêt à continuer le travail entrepris depuis un an. De plus, Hélène Lachapelle accepte de se joindre à ces personnes pour faire partie du nouveau conseil d'administration.

- Vote

Les membres présents votent pour élire globalement les cinq personnes intéressées à remplir un poste d'administrateur : Johanne Jeannotte, Ginette Lachapelle, Hélène Lachapelle, Alain Lachapelle et Gilles André Lachapelle.

Proposé par Richard Lachapelle, appuyé par Jean H. Lachapelle et adopté à l'unanimité.

ASSOCIATION DES DESCENDANTS DE MARIN JANNOT DIT LACHAPELLE (ADMJL)

Les cinq personnes se retirent quelques instants pour préciser la responsabilité de chacun(e) au sein du CA. Le résultat est le suivant :

Alain Lachapelle, président
Johanne Jeannotte, vice-présidente
Ginette Lachapelle, trésorière
Gilles André Lachapelle, secrétaire
Hélène Lachapelle, administratrice

Divers

1. Proposition d'un voyage à La Chapelle-Monthodon

Gilles André présente un dossier à l'étude concernant la planification d'une visite à La Chapelle-Monthodon. Deux formules sont brièvement présentées : voyage organisé ou semi-organisé. Dans les deux cas, la durée du séjour est à déterminer. Un des multiples trajets pourrait se dessiner à partir de Vouvray-sur-Loir, village de notre ancêtre Françoise Besnard, et se terminer à La Chapelle-Monthodon. André Tétreault nous informe que l'on peut obtenir de l'aide à ce sujet de la Société généalogique canadienne française. Josée Tétreault serait la personne à contacter.

Vers la fin de l'été, un sondage sera fait pour vérifier l'intérêt des membres à ce projet.

2. Proposition d'un jumelage

Madame Louise Jeannotte Dufort propose la possibilité d'un jumelage entre La Chapelle-Monthodon et une municipalité du Québec. On se demande si la municipalité de Saint-Marc-sur-Richelieu serait intéressée à vivre cette expérience. Les Jeannotte y sont présents depuis le début du XVIII^e siècle.

3. Sondage

Gilles André Lachapelle fera un sondage par voie électronique pour connaître les intérêts des membres aux différents articles parus et à paraître dans le bulletin « Le Marin ».

8. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 15 h 40.

Proposée par Édouard Lachapelle, appuyée par Hélène Lachapelle et adopté à l'unanimité.

Gilles André Lachapelle, secrétaire



ASSOCIATION DES DESCENDANTS DE MARIN JANNOT DIT LACHAPELLE (ADMJL)

Annexes :

- Ordre du jour du 14 juin 2014. AGA-2014-02-01
- États financiers. AGA-2014-05-01
- Statuts et règlements. AGA-2014-06-01

Note : La rencontre se termine par un échange amical entre les membres. Johanne, Ginette, Alain et Gilles André ont gracieusement contribué pour offrir une collation. On a particulièrement apprécié les carrés au dattes de Johanne et la tarte au sirop d'érable de Ginette. Mille mercis !

ASSOCIATION DES DESCENDANTS DE MARIN JANNOT DIT LACHAPELLE (ADMJL)

Annexe : AGA-2014-02-01

PREMIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE LE 14 JUIN 2014

PROJET D'ORDRE DU JOUR

Heure : 13h30

Lieu : Salle A-304, Collège André-Grasset, 1001, boul. Crémazie Est, Montréal

Assemblée générale sous la présidence de monsieur Alain Lachapelle

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue.

2. Adoption de l'ordre du jour.

Rapports annuels

3. Rapport du président.

4. Rapport du secrétaire.

5. Rapport de la trésorière et adoption des états financiers.

Décisions

6. Modifications aux statuts et règlements.

Élections

7. Élection des membres du conseil d'administration pour 2014-2015.

- Nomination d'un(e) président(e) d'assemblée et d'un(e) secrétaire.

- Mises en candidature et vote.

Divers

1. Échanges sur les projets et orientations pour la prochaine année : sujets à développer, points d'intérêts, visite à La Chapelle-Monthodon, etc.

2. Propositions demandant un vote.

3.

4.

...

8. Levée de l'assemblée.

Gilles André Lachapelle, secrétaire



ASSOCIATION DES DESCENDANTS DE MARIN JANNOT DIT LACHAPELLE (ADMJL)

Annexe : AGA-2014-05-01

ÉTATS FINANCIERS, ANNÉE FISCALE 2013

Revenus :

- Cartes de membres : 975,00 \$

Dépenses :

- Registraire des entreprises : 158,00 \$

- Cartes d'affaires : 41,99 \$

- Classeur : 18,76 \$

- Enregistrement WEB: 11,16 \$

- Représentation ADMJL : 75,00 \$

- Frais, Caisse Desjardins : 74,25 \$

379,00 \$

Année fiscale 2013, solde : 596,00 \$

Chacun des trois membres fondateurs a remis 100,00\$ à Alain Lachapelle lors de la première réunion du CA afin de démarrer l'association. Ces montants ne sont pas inclus dans le bilan car ils ont été remis aux membres fondateurs.

Il n'y a pas de frais d'hébergement (site web) pour l'année 2013. La compagnie *Inverse*, entreprise appartenant à Francis Lachapelle, a offert gracieusement l'hébergement du site de l'ADMJL.

Johanne Jeannotte, trésorière
14 juin 2014

ASSOCIATION DES DESCENDANTS DE MARIN JANNOT DIT LACHAPELLE (ADMJL)

Annexe : AGA-2014-06-01

Veillez noter que l'annexe des Statuts et règlements est disponible sur le site web de l'association à l'onglet : **ASSOCIATION**